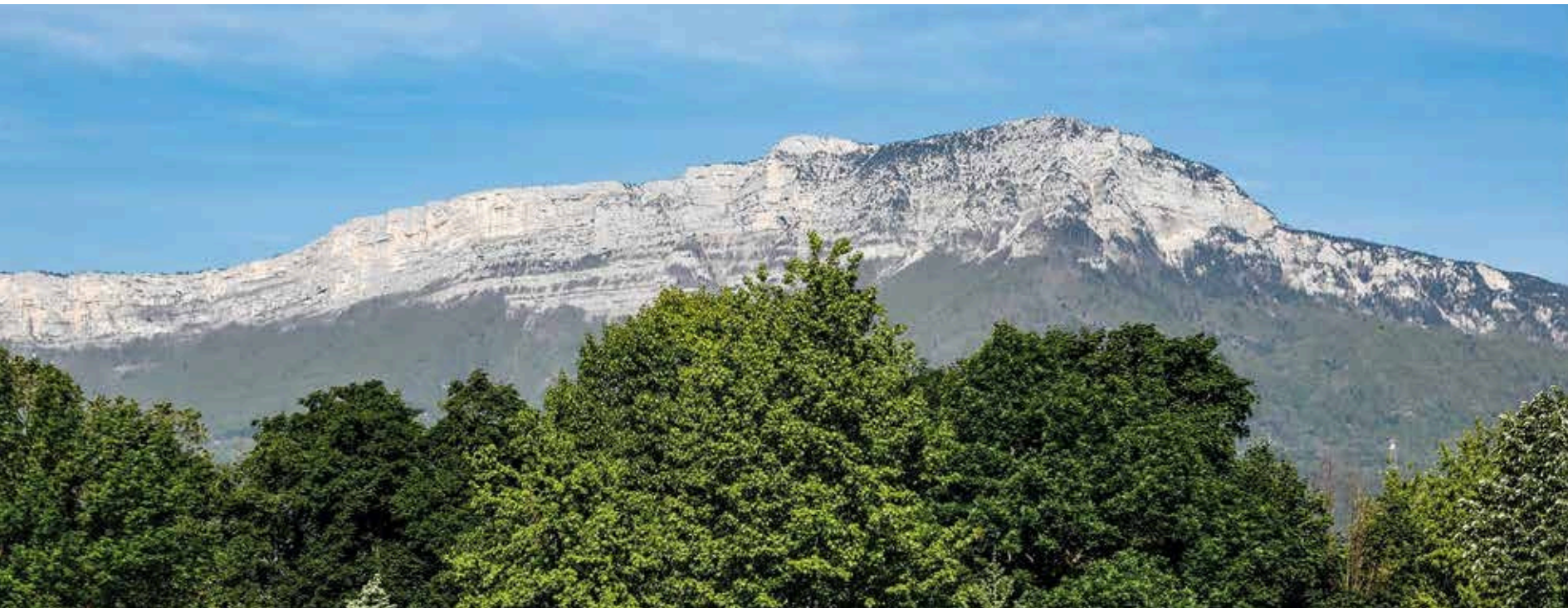


ÉCHIROLLES (38) - VIEUX VILLAGE

Domaine de la Frange Verte



Une invitation au bien-vivre
en harmonie avec la nature



Domaine
de la
Frange Verte

Ici,
La Frange Verte

Le Domaine de la Frange Verte, c'est...

Une situation exclusive pour vivre en communion avec la nature, **avec la Frange Verte et le parc Robert Buisson à votre porte.** Une adresse paisible et préservée, dans un parc paysagé de 1,5 hectares, à **deux pas du vieux village d'Échirolles.** Une fenêtre ouverte sur **les massifs du Vercors, de Belledonne et de la Chartreuse,** avec le Manoir de Pisançon et sa grange, magnifiquement réhabilités, pour plus proches voisins. **Une ode aux mobilités douces et durables :** stationnement des voitures exclusivement en sous-sol, cheminements piétons, garages à vélos, proximité des transports en commun... **Une résidence éco-responsable et vertueuse,** qui respecte les objectifs environnementaux fixés par la nouvelle réglementation thermique RE2020**. **Des prestations de qualité** pensées pour répondre aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain.

Et si c'était ça, le secret du bonheur ?

Là,
le Parc Robert Buisson



Le bonheur version grandeur nature

Situé au pied du poumon vert de l'agglomération grenobloise, Le Domaine de la Frange Verte est une résidence vertueuse où chaque détail a été pensé pour offrir un confort inégalé à ses habitants.

- Une palette végétale haute en couleurs qui privilégie les essences locales.
- Des aménagements spécifiques pour **préserver la faune et la flore** : corridor écologique, haies d'arbustes et arbres plantés, nichoirs à oiseaux...
- Du mobilier durable et respectueux de l'environnement : clôtures naturelles et bancs en bois, ganivelles traditionnelles...
- Des espaces verts partagés pour l'ensemble des résidents.
- Une mobilité douce encouragée avec des **cheminements piétons** qui serpentent à travers les jardins.
- Tous les stationnements privatifs ont été prévus en sous-sol afin de conserver l'omniprésence de la nature au cœur du projet.

Une architecture à haute qualité environnementale

Dès le premier regard, Le Domaine de la Frange Verte se distingue par ses lignes sobres et modernes.

- Une résidence composée de six îlots de faible hauteur qui s'insèrent harmonieusement dans leur environnement.
- Des toitures à deux pans en tuiles ou traitées en terrasses végétalisées pour favoriser l'intégration du projet.
- Des garde-corps pensés pour préserver l'intimité de chacun tout en offrant des vues remarquables sur les paysages.

des vues remarquables sur les paysages, de matériaux bio-sourcés tels que la brique pour la maçonnerie et le bois pour les charpentes.



Des appartements neufs à vivre intensément

Le **Domaine de la Frange Verte**, ce sont des appartements du 2 au 4 pièces, aux intérieurs généreux et fonctionnels, qui se prolongent sur un bel espace extérieur.

Selon votre choix : large terrasse, profond balcon ou vaste jardin privatif pour profiter en toute intimité d'une vue spectaculaire sur la nature et les massifs environnants.

Des prestations de qualité et éco-responsables

CONFORT

- **Plancher chauffant et rafraîchissant** associé à une **pompe à chaleur géothermique** pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Une technologie innovante et économe pour vous offrir un maximum de confort quelle que soit la saison, même en cas de forte chaleur, tout en maîtrisant avec précision votre consommation d'énergie.

- Volets roulants motorisés avec commande murale
- WC suspendus
- Thermostat d'ambiance
- Ascenseur dans tous les bâtiments
- Une démarche de construction innovante dans le respect des objectifs de la nouvelle réglementation environnementale RE2020** :
Des bâtiments qui consomment moins et utilisent des énergies vertes et renouvelables.

Des constructions bas-carbone, misant sur la diversité des modes constructifs et la mixité des matériaux.

FINITIONS

- Carrelage grand format en grès émaillé avec plinthes assorties
- Dans les chambres : parquet stratifié avec plinthes assorties
- Faïence dans les salles de bains, salles d'eau
- Terrasses dallées

SALLES DE BAINS ET SALLES D'EAU

- Radiateur sèche-serviettes
- Plan vasque sur meuble, miroir et applique lumineuse
- Baignoire avec tablier faïencé ou bac à douche extra-plat

SÉCURITÉ

- Accès par vidéophone et badge résident
- Porte palière anti-effraction avec serrure de sécurité
- Garages boxés en sous-sol
- Local à vélos



MASSIF
DU VERCORS

GARE SNCF
DE GRENOBLE



Le marché des Halles du vieux village propose des produits locaux et bio tous les samedis matin.



À deux pas du parc Robert Buisson, propice aux rencontres et à la convivialité.

Un environnement idyllique

C'est au cœur d'un quartier résidentiel et préservé de toute agitation que **Le Domaine de la Frange Verte** trouve sa place. Les amateurs de nature et de grands espaces seront comblés par la proximité directe de la Frange Verte et ses nombreux circuits de randonnée, ainsi que celle du parc Robert Buisson dont les vastes pelouses et équipements en font le lieu idéal pour un moment de détente ou une balade en famille.

Dans un cadre de vie paisible, votre voisinage se compose de maisons individuelles et de commerces de proximité facilement accessibles.

À seulement 10 minutes à pied* du centre-ville d'Échirolles, aux portes de Grenoble, mais aussi tout proche des communes de Bresson et Eybens, vous trouverez au sein du **Domaine de la Frange Verte** l'adresse idéale pour vivre un quotidien serein et privilégié.



ZONE COMMERCIALE
INTERMARCHÉ
BRESSON
à 2 minutes
en voiture*



BUS C3
ARRÊT PAUL
LANGEVIN
à 5 minutes à pied*



ACCÈS
ROCADE SUD
à 5 minutes
en voiture*



LE VIEUX-VILLAGE
& LE CENTRE-VILLE
D'ÉCHIROLLES
à 10 minutes
à pied*



TRAM A
ARRÊT MARIE
CURIE
à 15 minutes
à pied*



HYPER-CENTRE
DE GRENOBLE
à 15 minutes
en voiture*

Domaine de la Frange Verte

RUE GUY MOCQUET
ÉCHIROLLES - VIEUX VILLAGE

LES ACCÈS

- Rocade sud à 5 min*
- Grenoble centre à 15 min*
- Aéroport Grenoble Alpes Isère à 35 min*
- Chambéry à 40 min*
- Valence à 1h*
-

Vers Lyon

Vers Chambéry

Grenoble

Échirolles

Vers Gap



home-line.fr

04 86 67 17 57

*Source Google Maps. ** RE 2020 - Cette Réglementation Thermique, obligatoire à partir du 1er janvier 2022, a été mise en place par les pouvoirs publics afin de concevoir des bâtiments neufs à faible consommation d'énergie. Images : Thomas Hytte - KLIP, Adobe Stock. - Illustrations non contractuelles dues à une libre interprétation de l'artiste et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et des façades des bâtiments, se référer au permis de construire. - Illustrateur : Three D. Architecte : Éric BRUYANT, Agence ASSA. SULLY IMMOBILIER ALPES - RCS 388 432 528 - SASU au capital de 450 000 € - Adresse : 1 Rue Guy Mocquet 38000 Grenoble. Co-promoteur : IM'CITY - RCS 500 263 868 - SARL au capital de 1 000 € - Adresse : 11 rue des Aulnes 69410 Champagne-au-Mont d'Or - Document non contractuel à caractère publicitaire, reproduction interdite, tous droits réservés. 01/22. Conception :

ARCTIC